



Vie communale Projet de Ville Commerce Mobilité Sécurité Environnement Urbanisme Travaux Propreté Emploi Logement Quartier Sports Jeunesse Social Culture
 Enseignement Tourisme civil International Finances

Communiqué Collège du 24/01/2014

Collège communal de la Ville de Liège du vendredi 24 janvier 2014

Le Collège Communal de la Ville de Liège s'est réuni à l'Hôtel de Ville, ce vendredi 24 janvier 2014, sous la présidence de M. Willy Demeyer, Bourgmestre.

- Le projet de parking Quai Sur Meuse adjudgé
- Signature des actes d'acquisition de la Caserne Leman
- Après-midi d'information au Centre J

Le projet de parking Quai Sur Meuse adjudgé

M. Michel FIRKET Echevin en charge de la Mobilité et M. Roland LEONARD, Echevin des Travaux ont fait au Collège une déclaration relative au projet de parking Quai Sur Meuse. Fin 2012, le Conseil communal a lancé une procédure de marché européen de concession de travaux publics pour la conception, la construction, la gestion et l'exploitation d'un parking public sous-terrain sous le Quai Sur Meuse.

Le Collège vient de procéder à la désignation de l'adjudicataire pour la construction de ce nouveau parking public.

Ce parking fait partie des 12 Projets métropolitains du Projet de Ville 2012/2022.

Il s'inscrit dans la politique globale de mobilité et de stationnement du centre-ville. Il est destiné à capter les automobilistes qui souhaitent se stationner à proximité immédiate du centre-ville, en proposant un équipement facilement accessible. En effet, le parking permet de capter les automobilistes venant de l'amont et de l'aval de la Meuse mais également de la rive droite. Il restera accessible le dimanche, jour du marché de La Batte.

Ce nouvel équipement contribue à l'attractivité du centre-ville. Il permet de reconquérir les espaces publics en surface au profit des modes doux et des circulations locales, en visant la qualité et la convivialité, puisque la majorité du stationnement en surface (+/- 250 places) sera supprimé.

Il s'inscrit également dans la dynamique de développement des pôles d'intérêts nouveaux du quartier, de ses commerces, de ses services et de ses habitants :

- l'installation récente du Théâtre de Liège sur la Place du XX août ;
- la reconversion économique et urbanistique du quartier proche de la Grand Poste;
- l'apaisement du quartier et la valorisation des modes doux par le maintien de la circulation à l'extérieur de ce périmètre urbain. Le parking rejoint ainsi les objectifs de la récente mise en double sens des quais de Meuse.

Ce nouveau parking public et les aménagements d'espaces publics constituent des éléments moteurs et très illustratifs de cette volonté politique.

Trois offres ont été reçues dans le cadre du marché. Le Collège a retenu la proposition de la société de projets Galiliège sa qui regroupe les associés Galère S.A., Alfa Park S.A. et Park Alizée S.A..

Le projet prévoit la construction d'un parking longitudinal sur cinq niveaux, situé sous la Place Cockerill et le Quai Sur Meuse. L'espace pourra accueillir 409 voitures.

Au niveau du centre-ville, les 800 places des deux nouveaux parkings s'ajouteront aux 4700 places disponibles dans les 14 parkings existants. Il y a donc une augmentation volontairement contrôlée du nombre total de places de stationnement dans le centre-ville, en cohérence avec l'arrivée du tram et des 1.800 places de P+R, l'objectif étant d'offrir un large éventail de formule de stationnement aux usagers du centre-ville, tant en terme de localisation que de tarification.

Le rechargement des véhicules électriques dans le parking est par ailleurs prévu. On y trouvera également une trentaine d'emplacements réservés aux

deux roues, ainsi que des consignes pour l'équipement des motards.

Les entrées-sorties automobiles s'opéreront par deux rampes d'accès situées de part et d'autre du parking (Place Cockerill et Quai Sur Meuse). Deux accès piétons, escaliers et ascenseurs, permettront des cheminements efficaces. Le parking fonctionnera 24h/24h et 7/7 jours.

Différentes formules d'abonnement ou de forfaits seront proposées (soirées, nuits, week-ends, riverains, Batte,...).

En surface, les espaces publics ainsi libérés bénéficieront d'un réaménagement complet à charge du concessionnaire. Ces espaces seront majoritairement dédiés à la valorisation du quartier qui abrite déjà des bâtiments emblématiques (Université, Grand-Poste, Théâtre de Liège).

Complémentaire au projet de parking, la Ville de Liège a planifié dans son Plan d'investissement communal la reconstruction d'une nouvelle rampe d'accès vers la passerelle Saucy.

La concession du parking est accordée pour une période de 50 ans. Outre le coût des importants aménagements de surface à charge du concessionnaire, la Ville se verra allouer une redevance variable basée sur le chiffre d'affaire.

En matière de délais, l'année 2014 sera mise à profit pour préparer les différentes demandes de permis nécessaires au projet. Le chantier, d'une durée de 30 mois, devrait débuter à la mi-2015 pour se terminer à la fin de l'année 2017.



Signature des actes d'acquisition de la Caserne Leman

Ce vendredi matin, le Collège communal, le Bourgmestre, M. Willy DEMEYER, l'Echevin des Finances, de la Mobilité, du Tourisme et du Patrimoine, M. Michel FIRKET, l'Echevin des Travaux, M. Roland LEONARD et l'Echevin de l'Environnement et de la Vie sociale, M. André SCHROYEN, ont signé devant le Président du Comité d'Acquisition d'Immeubles de Liège, Paul LECLEIR et en présence des supporters, M. Albert DIGNEF et MM Paul et Raphaël COLLARD, les actes d'acquisition de la Caserne de la rue de la Tonne à Rocourt.

Le site qui comprend plusieurs milliers de mètres carrés disponibles et de nombreux hangars pratiques et en bon état représente aussi pour la Ville de Liège une opportunité intéressante pour un prix de vente de 4 millions €.

L'étendue du site permettra un aménagement mixte entre les infrastructures sportives (Stade et Ecole des Jeunes, soit 60.000m²) et celles destinées à l'Administration.

En effet, dans sa volonté de rationalisation du parc immobilier de la Ville, le Collège souhaite que cette nouvelle implantation soit complémentaire à celle inaugurée rue de Namur fin 2010.

La rue de Namur accueille actuellement la Direction de l'Aménagement des Espaces Publics ainsi que la Direction des Bâtiments mais l'espace n'y est pas suffisant pour stocker l'ensemble du parc automobile, du matériel et des produits.

Dès lors, les bâtiments de la rue de la Tonne présentent l'avantage de regrouper :

- des agents de la Maintenance des Espaces Publics, le parc auto, un Recyparc interne et le stockage de matériel (notamment le sel de déneigement) ;
- les Ateliers décors du Théâtre de Liège ;
- le maintien de la Banque alimentaire de la Croix Rouge ;
- dans un second temps, les archives tant de la Ville que du CPAS ou encore certaines réserves muséales.

Pour rappel, l'acquisition de cet ensemble de 122.000 m² affecté au Plan de secteur en Zone d'Équipement Communautaire répond également au souhait du Collège communal de permettre le retour du RFCL en terres liégeoises en cédant l'assiette du terrain qui permettra au club d'édifier son stade et de concrétiser également l'installation de l'Ecole des Jeunes.

Ce nouvel investissement permettra donc de libérer des bâtiments obsolètes qui pourront dès lors être vendus.



Après-midi d'information au Centre J

M. Fouad CHAMAS, Echevin de la Jeunesse et de la Santé, a fait au Collège une déclaration relative à un après-midi d'information sur les séjours linguistiques organisé par le Centre J.

La séance se tiendra, le mercredi 29 janvier de 13h à 18h dans les locaux du

Centre J, boulevard d'Avroy, n° 5. L'entrée est gratuite.

Sont concernés par cette séance d'information les jeunes désireux de réaliser un stage d'immersion linguistique pendant les congés scolaires, une année scolaire à l'étranger, des études supérieures à l'étranger, des stages en entreprise, des jobs rémunérés ou encore partir au pair.

Ces stages sont organisés un peu partout dans le monde et dans plus de 20 langues différentes.

Une dizaine d'organismes spécialisés dans ce genre d'événements seront présents le 29/01 ainsi que le FOREM et son service EURES qui informera sur les bourses du "Plan Marshall" disponibles, sous certaines conditions, pour partir à l'étranger.

Créé en 1969 sous le nom d'Infor-Jeunes, le Centre J est l'un des plus importants et des plus dynamiques centres d'information pour jeunes de la Communauté française.

La fréquentation journalière y oscille entre 100 et 150 visiteurs avec des pics "saisonniers" modulés en grande partie sur le rythme de la vie estudiantine.

Le Centre J est un service de la Ville de Liège spécialisé dans l'accueil et l'information des jeunes.

